

R1

Exposition
Wibald
de Stavelot-Malmédy
et de Corvey

1982

sous le Haut Patronage de
S. M. le Roi



La personnalité de Wibald de Stavelot et de Corvey

Une problématique

Historiens belges et historiens allemands ont alterné les travaux sur Wibald. Rien de plus naturel : celui-ci avait été abbé de Stavelot, mais aussi abbé de Corvey. Né dans la dure Ardenne, en 1098, il était le conseiller privilégié des souverains germaniques. De fait, Wibald n'appartient pas seulement à Liège et à la Lotharingie. Par sa participation aux plus hautes affaires de l'Etat, par son influence sur la conduite de ces dernières, il appartient, dans une mesure peut-être plus large encore, à l'histoire de l'Empire.

L'historiographie allemande jusqu'à la seconde guerre mondiale

Les historiens allemands l'ont compris très tôt, si l'on en juge par les essais qui, Outre-Rhin, ont été consacrés, depuis le siècle dernier, à l'abbé de Corvey et de Stavelot. Mais, s'ils sont en général d'accord sur le degré d'influence dont Wibald jouissait à la cour impériale, ils diffèrent bien souvent pour apprécier le sens dans lequel s'exerçait cette action.

Le premier ouvrage d'ensemble sur l'abbé de Stavelot paraît à une date significative. En 1853, le catholicisme connaît en Allemagne une véritable renaissance. La Constitution prussienne de 1848 venait d'accorder à l'Eglise une pleine liberté d'expression. La même année, s'était tenu le premier Congrès des catholiques allemands à Mayence et l'assemblée des évêques à Wurzbourg. Ce réveil de la conscience catholique allemande, il fallait tout naturellement l'entretenir par l'exaltation de certaines grandes figures du passé national. Pour Johannes Janssen, jeune historien originaire de Xanten, de ce pays rhénan de vieille tradition catholique, Wibald paraissait tout désigné pour remplir ce rôle. Dans la thèse qu'il défendit et publia à Bonn en 1853, tout est présenté sous le jour le plus favorable. Wibald apparaît à point nommé pour arranger toute chose. Et d'ailleurs, à peine a-t-on conscience qu'il ait pu exister certaines frictions entre l'empereur et le pape, entre l'Etat et l'Eglise. Le ton de l'ouvrage est uniformément laudatif, jusqu'à faire passer la croisade contre les Wendes, à laquelle prit part Wibald, pour une entreprise évangélisatrice.

Malgré cette tendance édifiante, l'auteur manifeste une érudition incontestable. Les références aux sources sont abondantes et précises, et l'information étendue. A notre avis, le principal apport de cette thèse réside d'ailleurs dans la fixation d'un itinéraire de Wibald et d'une chronologie de ses lettres, d'autant plus utile qu'on ne disposait alors que de l'édition de Martène et Durand.

Seul de tous les historiens de Wibald, Johannes Janssen affirme que la faveur de l'abbé de Stavelot sous Frédéric I^{er} Barberousse, loin de subir une éclipse, s'est au contraire affermie. Cette étrange opinion, qui est contournée par tous les renseignements dont on dispose sur la fin de la carrière de Wibald, trahit bien le souci de l'hagiographe, qui prend ici la place de l'érudit et force la vérité historique à s'incliner devant la statue idéale qu'il a sculptée de son héros.

Une réaction contre ce portrait sans nuances et sans ombres était inévitable. Elle se fit cependant attendre. Mais l'intérêt que le travail de Janssen avait éveillé se traduisit, en 1864, par l'édition des lettres de Wibald. L'effort critique de Jaffé, qui reste encore aujourd'hui la base de toute étude sérieuse sur Wibald, ne sera dépassé que par l'édition que prépare actuellement Thimoty Reuter pour les **Monumenta Germaniae Historica**.

La réponse au panégyrique de Janssen parut en 1875. C'était l'époque du **Kulturkampf**. Les fameuses Lois de Mai avaient été votées l'année précédente : tout qui était soupçonné de ne pas avoir suffisamment défendu, dans le passé, les intérêts de la patrie, était cité devant le tribunal de l'histoire. Ce fut un disciple de Nietzsche, Ludwig Mann, qui entreprit le procès de Wibald et la révision du travail de son devancier. Comme Janssen, Mann se distinguait par son érudition et il sacrifia comme lui l'analyse d'une situation collective à la biographie individuelle. Les **Jahrbücher Konrads des Dritten**, que Wilhelm Bernhardi publia en 1885, ne purent naturellement esquisser, de l'abbé de Stavelot, qu'une image incomplète.

C'est à un historien originaire de Breslau, Bernhard Dentzer, que fut réservé d'éditer, en 1900, la première étude approfondie sur le rôle politique de Wibald.

Des cinquante pages qui ont été publiées de ce mémoire, la moitié seulement concerne les conceptions de Wibald sur l'Eglise et l'Etat, ainsi que sa situation à la cour impériale. Les vingt-cinq premières pages sont exclusivement consacrées à l'étude du milieu, au rapport des forces politiques et religieuses qui prédominaient dans l'Empire depuis le règne de Lothaire de Supplinburg. L'attention est surtout centrée sur



Conrad III, sur les jugements variés que l'on a portés sur son règne : selon Nitzsch, période de transition, selon Jaffé-Giesebrecht, déclin de l'autorité impériale, tandis que Kaufmann réagit contre cette conception, qu'il estime exagérément péjorative, en essayant de réhabiliter le souverain. Dans ce but, il met en valeur l'importance de la résistance qu'opposa Conrad III aux attaques de la Curie, d'une part en ce qui concernait l'alliance grecque, d'autre part en ce qui concernait les prétentions de Byzance au titre impérial.

Pour Dentzer, Conrad III reste malgré tout le dernier et infortuné représentant d'une conception de la royauté qui s'était affirmée, d'Otton le Grand jusqu'à Henri V, grâce à des circonstances qui étaient plus favorables que celles du XII^e siècle. Au cœur de cette période de transition émerge une personnalité marquante : Wibald. Et, de l'analyse à laquelle Dentzer soumet le rôle politique de l'abbé de Stavelot, il ressort que Wibald est avant tout un homme d'Eglise, pénétré de la dignité et de l'importance de ses fonctions, qui traite les représentants de l'Etat en subalternes, avec une amabilité condescendante. Ce qu'il voit dans le roi, c'est d'abord le laïque, qui doit se soumettre aux ordres de l'Eglise. Conception autoritaire qui correspond bien à ce que l'on entrevoit du caractère de Wibald, dominateur et arrogant. Ces notes caractérogiques, insérées dans une analyse pénétrante de la situation politique, sont à retenir, car nous aurons l'occasion d'en reparler dans la suite. Soulignons, en tout cas, dès maintenant l'importance du travail de Dentzer : premier effort véritablement valable de compréhension d'une conjoncture politique, dans laquelle l'élément biographique collabore utilement, au lieu de la masquer, à la reconstitution d'un climat, d'une époque.

Les mêmes qualités caractérisent l'ouvrage que Heinz Zatschek consacra, vingt-huit ans plus tard, en 1928, à notre personnage. Mais sa méthode, et l'angle sous lequel il analyse la personnalité de l'abbé de Stavelot sont tout différents de son prédécesseur. Zatschek étudie, en effet, Wibald en diplomate et en paléographe. Pour apprécier le rôle de Wibald dans les affaires politiques, pour en saisir la portée et le sens, il ne suffit plus de prendre connaissance des lettres de l'abbé de Stavelot, il faut à présent décortiquer le **codex**, cahier par cahier, feuillet par feuillet, noter les variations dans la couleur des encres, délimiter la part de chaque scribe, contrôler si, à la contribution d'une main déterminée, correspondait éventuellement un groupe de missives émanant d'un même auteur, expédiées à un même destinataire ou traitant d'une même affaire : tout ce patient travail de l'infiniment petit pour faire la part de ce qui revient directement à Wibald et de ce qu'il a confié à ses secrétaires. Sur les chartes de Stavelot et de Corvey, l'historien poursuit le même labeur de discrimination, afin d'isoler **das eigenes Diktat Wibalds**, le **ductus** propre du grand abbé et, passant du style à l'homme, identifier les caractéristiques essentielles de sa personnalité et les traces qu'elle a laissées dans l'histoire de son temps.

Préparé par deux-cent douze pages d'analyse quelquefois trop subtile et hypercritique, le jugement final de Zatschek tient en vingt-cinq pages. Pour lui, Wibald est un arriviste vaniteux et sans scrupule, qui se hissa sans ménagement à l'avant-plan de la scène politique et s'adjudgea la direction des affaires extérieures sans assumer, pour la cause, de fonctions « officielles » et de réelles responsabilités. Soucieux de maintenir son influence, se lamentant sans retenue lorsqu'il la voit menacée, il s'était intéressé à la politique dans les coulisses, longtemps avant de tenir le gouvernail. La légende de la fidélité sans failles et de la grandeur morale de Wibald est, de la sorte, complètement détruite. Subsiste l'image d'un homme doué d'une puissance de travail exceptionnelle et dont les capacités politiques lui ont permis de rendre à l'Empire les services les plus éminents, mais à qui manquaient autant l'envergure morale que la sincérité. En sa qualité de conseiller de Conrad III, il a, en réalité, servi les intérêts de la Curie. C'est pourquoi on ne peut parler d'un Empire de Conrad III. Le pape avait élevé Wibald jusqu'au poste le plus élevé et régnait par lui sur la Germanie.

Nous expliquerons plus loin ce qu'il faut penser de ce jugement sévère. On en trouve en tout cas l'écho dans le parallèle que Karl Hampe fait entre Suger, mainteneur d'un équilibre harmonieux entre le profane et le sacré, homme d'Etat exerçant le pouvoir avec mesure, défenseur des droits de la royauté, et Wibald, personnage avisé, en quelque sorte plus dévoué à la Curie qu'à l'Empire et qui reste inférieur à son contemporain.

A côté de ces ouvrages généraux, l'activité de Wibald a été analysée, au plan local, par l'érudition allemande. Une étude de Konrad Lübeck, parue en 1942, situe et définit les relations de l'homme d'Etat avec l'Eglise de Cologne.

Au moment de la seconde guerre mondiale, le bilan que nous proposaient les historiens allemands sur Wibald était donc déjà impressionnant, tant par sa valeur que par sa densité. Il s'est encore enrichi. Mais il est peut-être temps de se demander si l'historiographie belge s'est montrée aussi active dans l'étude d'une personnalité qui, par son origine et ses fonctions, appartient en quelque sorte à notre patrimoine.



L'historiographie belge jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale

Dans ce domaine, faut-il considérer comme une œuvre scientifique le travail déconcertant que le chanoine François Toussaint a publié en 1890 ? Il accented encore la tendance hagiographique de Johannes Janssen, sans en avoir l'érudition et la méthode.

La célébration, en 1931, du VIII^e Centenaire de l'élévation de Wibald à la dignité d'abbé de Stavelot donna l'occasion à l'abbé Joseph Bastin, probe historien local, d'éditer une étude plus critique que la précédente mais qui, présentée sans notes et sans références, suit encore trop servilement la correspondance de Wibald.

Ces deux essais médiocres furent éclipsés — faut-il le dire — par le chapitre sur : **Wibald de Stavelot, conseiller des rois et champion de l'Union du Sacerdoce et de l'Empire** que le Père Edouard de Moreau inséra dans le troisième tome de son **Histoire de l'Eglise en Belgique**. En dix-huit pages, l'historien regretté a mis en œuvre, pour retracer la carrière de Wibald, le même jugement équilibré, le même sens de la mesure qui caractérisent la meilleure part de sa production.

S'il accorde à l'abbé de Stavelot l'importance d'un chapitre, c'est bien sûr en raison de la personnalité de Wibald, mais c'est aussi parce que ce dernier forme, selon lui, une charnière entre deux politiques à l'égard de la Curie : pacifique avec Lothaire et Conrad III, belliqueuse à partir de Frédéric I^{er} Barbe-rousse. Sans méconnaître les travaux de Janssen, de Mann et de Dentzer, on sent bien que c'est à Zatschek surtout qu'il veut répondre. Il admet que Wibald reste très discuté, mais, avant d'engager la controverse, il désire cependant marquer un point en notant que, en matière religieuse, on ne sache pas « qu'aucun reproche ait été adressé à son gouvernement ».

En ce qui concerne la politique, l'historien de l'Eglise est moins assuré. Dans la mesure où il concède que Conrad III fut un souverain faible et sans énergie, Edouard de Moreau ne se rend pas compte que ce jugement peut être porté au débit du principal conseiller de l'empereur. Lorsque Jordan confirme que Conrad III a échoué, d'une part dans la mise au pas de la maison welfe, d'autre part dans la soumission de Roger de Sicile, qui ont été les grands objectifs de son règne, l'érudit belge ajoute que, dans ces deux cas, Wibald n'a pas manqué de conseiller sagement son souverain et de l'inciter à déployer une plus grande énergie. Finalement Edouard de Moreau ne reconnaît pas les défauts dont on a accusé Wibald. Il se contente de répéter leur énumération dans le dernier alinéa de son chapitre, en forme d'aveu : vanité, susceptibilité, désir du pouvoir et de l'action politique, souci de la faveur royale, dépit d'être écarté de la cour : tout cela s'efface devant les efforts de l'abbé de Stavelot pour assurer la grandeur de l'Empire germanique et l'union des deux pouvoirs sous la suprématie de l'Eglise et du spirituel.

En conclusion, la contribution du Père Edouard de Moreau fournissait une bonne base de départ pour d'autres études sur la personnalité de Wibald de Stavelot.

Dialogue entre érudits belges et allemands

C'est en préparant l'édition critique des chartes de l'abbaye de Waulsort que Georges Despy, aujourd'hui professeur à l'Université libre de Bruxelles, eut l'occasion de prendre contact avec le professeur de Wibald et de préciser son action à Waulsort. Même si Wibald n'est resté que peu de temps dans le monastère mosan — du 19 mars 1117 au 14 janvier 1118 —, il a joué un rôle déterminant dans la querelle de préséance qui a opposé Waulsort au prieuré voisin d'Hastiène, et qu'il a résolue en obtenant, des papes et des souverains germaniques, privilèges et diplômes confirmant la souveraineté de l'abbaye mosane sur son prieuré.

L'intervention de Wibald permit au savant diplomate de corriger la datation de treize lettres du **Codex Wibaldi** relatives au conflit Waulsort-Hastiène et que Jaffé avait disposées dans des années ou dans un ordre chronologique inadéquats. Georges Despy, paraissant de « ces lettres de Wibald sont une source capitale pour la chronologie du différénd qui sépara moines de Waulsort et moines d'Hastiène au milieu du XII^e siècle », les replace dans la période qui va de juin-septembre 1151 à fin février-fin mai (?) 1152. L'une d'entre elles contenait l'offre, faite par la communauté de Waulsort, de l'abbatit du monastère à Wibald,



et que celui-ci déclina. L'abbaye de Waulsort qui, au jugement de Georges Despy, n'a jamais joué qu'un rôle relativement réduit dans l'histoire religieuse ou économique du pays mosan, était sans doute un théâtre d'opération trop restreint pour les ambitions de Wibald. Celui-ci préféra faire désigner, pour remplir ces fonctions, le moine Robert, tout dévoué à sa cause, du moins tant que son protecteur fut en vie. En effet, comme le fait remarquer notre auteur, l'abbé Robert substitua, après la mort de Wibald, à la notion de primauté de Waulsort sur Hastière défendue par ce dernier, la notion d'égalité entre les deux communautés.

Enfin, Georges Despy a repris, d'une manière fondamentale, le problème de la participation de Wibald à la fabrication de faux privilèges et diplômes en faveur de Waulsort, participation qui avait été affirmée par Sackur, von Ottenthal et Oppermann. Au terme de cette analyse fouillée, il pouvait conclure : « Les trois diplômes impériaux du second quart du XII^e siècle en faveur des moines de Waulsort sont le résultat d'une savante machination de ces derniers avec la complicité de Wibald de Stavelot. Ce sont bien des faux intellectuels puisqu'ils enfreignaient le statut d'union de 969 mais ce n'en sont pas, pour autant, des faux matériels sur le plan de la diplomatie. »

Cette approche de l'action de Wibald avait bien préparé Georges Despy à lui consacrer une étude d'ensemble. Cette occasion lui fut offerte en 1959, lorsqu'il fut chargé de rédiger, dans la **Biographie nationale**, la notice relative à l'abbé de Stavelot. En ce dernier, le savant belge reconnaît immédiatement « un des personnages de tout premier plan dans l'histoire de l'Empire pendant la première moitié du XII^e siècle », mais il observe que, dans l'état actuel des sources qui nous sont parvenues, il est difficile de mesurer avec exactitude l'impact réel des activités politiques de Wibald. Il conteste, par exemple, le rôle d'« industriel du faux » qu'une hypercritique diplomatique a attribuée au grand abbé. Cependant, il concède qu'il est « bien difficile de le disculper d'une certaine duplicité lorsqu'on le voit, en février 1150, écrire au pape Eugène III que si une quelconque décision était prise par Conrad sur des affaires intéressant la Papauté, lui-même, Wibald, aurait soin de l'en avertir avec vigilance et célérité ».

En conclusion, Georges Despy prend ses distances par rapport aux deux camps : celui de l'historiographie allemande en général qui juge Wibald « un vaniteux sans conscience, un arriviste sans scrupules, possédé d'un irrésistible appétit de pouvoir », celui de l'érudition belge qui, dans l'ensemble, « célèbre l'intégrité morale de Wibald, ses admirables qualités d'abbé ». Pour notre collègue, « la personnalité de Wibald est « beaucoup trop complexe pour que nous puissions la juger nettement dans un sens ou dans un autre ».

Cependant, quelque temps avant cette mise au point légitimement prudente, et qui laisse le débat ouvert, un diplomate allemand, Friedrich Hausmann, avait, en 1956, rédigé au sein d'un gros ouvrage sur la chancellerie et la chapelle impériales sous Henri V et Conrad III, une véritable monographie d'une centaine de pages (pp. 167-257) sur Wibald, envisagé principalement comme scribe et rédacteur de diplômes.

Il convient d'admirer sans restriction l'énorme travail de mise au point auquel s'est livré l'auteur, dont l'ouvrage reste, aujourd'hui, une des bases essentielles de toute étude sur l'abbé de Stavelot.

A son avis, Wibald n'a pas été un arriviste égoïste et prétentieux, mais le serviteur consciencieux de la Couronne, qui a su garantir l'équilibre des forces entre l'empereur et l'Eglise et assurer le développement économique et culturel des abbayes qui lui ont été confiées.

Amber Verrycken qui a publié, en 1978, un état de la question wibaldienne, estime que Friedrich Hausmann a franchement, par sa mesure et son objectivité, « indiqué une direction nouvelle ». La jeune historienne louvaniste suit d'ailleurs cette voie en interpellant l'érudition contemporaine : « Admettre la possibilité d'une politique fluctuante et quelquefois opportuniste, et écarter l'impératif d'une vision toujours rectiligne, ne serait-ce pas faire place à une compréhension plus objective de l'activité publique de Wibald ? ».

En réponse à cette interrogation, Franz-Jozef Jakobi a eu l'ambition de nous livrer, sur Wibald, un tableau général des activités du grand abbé. Sa thèse, publiée en 1979 et mûrie pendant plusieurs années au Séminaire d'histoire médiévale de l'Université de Münster, est divisée en deux grandes parties : la première reprend systématiquement les conditions, le milieu et la chronologie de la carrière de Wibald à Stavelot et à Corvey. La seconde étudie ses responsabilités et ses réalisations dans la défense du patrimoine des deux abbayes qu'il a gouvernées. Il attache une importance particulière aux efforts de Wibald dans la restauration et le maintien de la vie monastique selon la tradition des anciens monastères bénédictins.

Cet ouvrage d'ensemble est, par conséquent, orienté surtout vers Wibald en tant que moine. Mais il ne pouvait éluder un jugement sur celui qui avait fait, pendant plusieurs années de recherches minutieuses, l'objet de son étude.



Pour Jakobi, si l'on fait le bilan de la vie et de l'action de Wibald, on s'aperçoit que ses options fondamentales s'enracinent profondément dans la tradition bénédictine des anciennes abbayes impériales. Le culte des reliques, le mécénat artistique, la méditation des textes sacrés ainsi que celle des auteurs grecs et latins, la protection des biens temporels de ses monastères : autant de centres d'intérêt qui illustrent la ferme intention de Wibald de « rassembler ce qui était dispersé » et de « conserver ce qui est rassemblé ». (**Dispersa congregare et congregata conservare**), comme il l'a écrit lui-même. En tout, l'abbé de Stavelot et de Corvey se révèle comme un homme orienté plus vers le passé et la tradition que vers le présent : ce dernier lui apparaît, en effet, habituellement sous des couleurs assez sombres. Par sa pensée, son comportement et ses réactions devant tel ou tel événement précis, il nous donne l'image d'une personnalité qui appartient moins à son siècle qu'à celui des grands prélats de l'Eglise impériale au temps de la splendeur que celle-ci a connue aux X^e et XI^e siècles. En quelque sorte, Wibald serait plus proche d'un Brunon de Cologne, d'un Bernward de Hildesheim, que de ses contemporains Arnold II de Cologne, Conrad de Salzbourg, Albéron de Trèves ou Adalbert de Mayence.

D'autres travaux viennent compléter l'étude des différents aspects de l'activité de Wibald. En 1973, André Joris, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Liège, a mis en valeur l'intérêt que l'abbé de Stavelot et de Corvey a porté au droit romain. Une formule d'un diplôme de Conrad III du 8 juillet 1148, rédigé par Wibald, transpose à peu près littéralement une définition du **Digeste** et des **Institutes**. D'autre part, dans la demande d'annulation d'une bulle d'Innocent II pour l'abbaye de Saint-Gilles de Liège, l'abbé de Stavelot fait clairement appel aux principes et à la terminologie du droit romain en matière de dol, selon l'enseignement de l'école de Bologne. Et le savant médiéviste liégeois de conclure que « Wibald possédait une connaissance étendue du droit romain et tout particulièrement du **Digeste** non pas certes à la façon d'un civiliste ni d'un praticien du droit mais en intellectuel cultivé qui exploite cette somme de la pensée juridique antique au même titre que les œuvres des auteurs classiques pour justifier sa manière de voir ».

En 1977, Jean-Pierre Cunibert, élève d'André Joris, a consacré son mémoire de licence à **L'abbaye de Stavelot-Malmédy au temps de l'Eglise impériale (XI^e - XII^e siècles)**. Pour ce jeune chercheur, c'est à partir de Wibald que les abbés de Stavelot ont détenu le pouvoir comtal, dans sa plénitude. Le conseiller de Conrad III a ainsi facilité la concrétisation, dans les faits, de la principauté ecclésiastique de Stavelot-Malmédy dont la notion se dessine de plus en plus nettement à partir de lui. Jean-Pierre Cunibert affirme avec raison : « Sans doute l'abbatit de Wibald marqua-t-il une étape importante parce que le grand abbé veilla à se faire attribuer des droits régaliens dont l'exercice avait échappé à ses prédécesseurs, et qui venaient compléter l'autorité publique dont il était investi. Sans eux, le développement d'une principauté n'eût pas été possible. Mais il y a plus important encore. Cette volonté d'atteindre le pouvoir comtal dans sa plénitude laisse supposer l'existence préalable d'une sorte de « projet » wibaldien, lui-même révélateur d'une conception nouvelle du rôle de l'abbé et du statut des monastères. C'est en cela que, au-delà de l'aboutissement d'une évolution de cinq siècles, cet abbatit apparaît comme le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire stavelotaine ».

Finalement, termine le jeune médiéviste, « ce n'est pas le moindre paradoxe de la personnalité de Wibald que d'avoir été à la fois un des derniers représentants d'une époque révolue, et un précurseur d'une ère nouvelle ».

Nous voilà donc au cœur de la problématique relative à l'abbé de Stavelot. Au service de l'Empire ou de la papauté ? Comme s'interrogeait Amber Verrycken, arriviste égoïste ou moine imprégné de la tradition bénédictine ? Homme politique ou homme d'Eglise ? Ardennais au service des souverains germaniques ou Lotharingien désabusé ? On pourrait multiplier ces questions, fondamentales pour l'histoire politique comme pour l'étude des mentalités. Sans espérer mettre un point final à la controverse, efforçons-nous cependant d'y répondre en partie.

Une problématique

Il est des hommes qui accompagnent curieusement le rythme de l'histoire et dont la carrière offre des correspondances remarquables avec le cours des événements. Sans atteindre à ce synchronisme, la vie de Wibald s'est déroulée sous le signe d'un certain symbolisme des dates. Il entre à la chancellerie impériale en 1122, au moment où l'empereur et la papauté viennent de signer le Concordat de Worms. Tandis qu'Innocent II s'installe, en 1130, dans le chaire de saint Pierre, Wibald est revêtu de la dignité abbatiale à Stavelot. Né en 1098, dans la Liège impériale d'Otbert, au plus fort de la querelle des Investitures, il y suit les leçons de Rupert de Saint-Laurent, exégète des Ecritures, et meurt en 1158, à l'aube d'un grand



règne, celui de Frédéric I^{er} Barberousse, dont il a pu, dès le début, pressentir l'orientation, diamétralement opposée à la politique qu'il avait défendue.

Toute l'existence de Wibald s'est ainsi déroulée sous la constante menace d'une rupture entre deux forces affrontées, sous le signe d'une double contradiction, périlleuse à la fois pour l'ecclésiastique et l'homme politique qu'était Wibald.

Sa carrière monastique met en valeur une autre particularité de sa personnalité : successivement abbé de Stavelot, du Mont-Cassin, et de Corvey, Wibald apparaît comme un homme des marches. L'abbaye de Stavelot est située à la lisière de l'Empire, dans la Basse-Lotharingie et en-deça du Rhin, le Mont-Cassin est une pointe avancée et précaire vers Byzance et la Grèce, à Corvey enfin on se trouve non loin des peuples slaves, turbulents et insoumis.

A première vue, ce choix dénoterait chez Wibald une certaine hardiesse, un certain goût du risque. A l'examen cependant, il trahit plutôt cette prudence calculatrice et ce souci de l'intérêt personnel que lui reprochent certains historiens allemands.

Pour s'introduire d'une manière décisive sur la scène politique, Wibald prend possession du siège abbatial à Stavelot qui, par son titre d'abbaye d'Empire, lui confère automatiquement le poids politique qui lui manquait encore. Avec le Mont-Cassin, l'amiral improvisé de la flotte impériale détient une tête de pont vers l'Orient, cet Orient qui exercera sur lui, pendant toute sa vie, une si forte séduction, un Orient qu'il espérait séduire à son tour, et où il mourra au retour de sa dernière mission.

Dans ces conditions, que représente à ses yeux la Lotharingie, et, plus spécialement, le diocèse de Liège ?

Il n'est pas douteux que Wibald éprouvait envers son pays natal un attachement sentimental bien naturel. Les témoignages en sont fréquents dans sa correspondance : « La Lotharingie est notre patrie, elle nous a engendré, elle nous a nourri, elle nous a promu » ; les lettres de ses amis ardennais « remplacent » pour lui « la patrie absente » ; à Henri de Leez, il aime rappeler qu'ils sont tous deux « fils d'une même mère, l'Eglise de Liège, dont ils doivent l'un et l'autre soigner les intérêts ». De son côté, l'abbé Bastin, prenant à la lettre et à contre-sens une réflexion de Wibald : « L'Eglise de Stavelot nous a tiré de la garde des troupeaux et nous a pris de derrière les aignelets », imagine, dans un tableau empreint de poésie, « le jeune Guibaud suivant sa herde de moutons dans les Fagnes de la Vekée ou la ramenant au bercail » tandis qu'il embrasse du regard « la magnifique vue sur la vallée du Roannay et sur les fonds de l'Ambève ». Le même auteur a relevé, avec plus d'à-propos, l'utilisation chez Wibald de locutions proverbiales et la connaissance de produits du terroir qui traduisent à coup sûr l'amour de l'homme pour la terre qui l'a vu naître, l'harmonie intime entre l'être humain et le décor dans lequel il évolue.

Mais la relation sentimentale qui nous lie à la patrie ne correspond pas nécessairement à l'importance qu'on lui attribue du point de vue politique. C'est manifestement le cas pour Wibald. Ce pays où croissent les herbes odorantes, ce pays est aussi celui de l'Ardenne désolée, l'Ardenne pauvre et stérile, c'est surtout — et c'est là, pour l'**homo politicus** que représente Wibald, un défaut majeur — la solitude des forêts impénétrables, au sein desquelles les nouvelles de l'Empire ne parviennent que rares et tardives.

Cependant cette attitude, de prime abord péjorative, semble être contrebalancée par des faits précis.

Wibald a, par exemple, le souci de s'entourer de moines lotharingiens qui remplissent, à ses côtés, les fonctions de scribes et de secrétaires. Il place certains d'entre eux à la cour de Conrad III où leur activité se révèle dans l'établissement de certains diplômes. Cette préférence n'a pas été contestée par les spécialistes de la diplomatie, et notamment par Hausmann.

Cependant Wibald, en agissant de la sorte, avait-il pour objectif de renforcer l'influence lotharingienne dans les rouages de l'Etat ?

Rien n'est moins sûr. Les éléments que Wibald emploie à son service ou délègue dans les bureaux de l'une ou l'autre chancellerie sont et restent un personnel subalterne qui n'assume, en tout cas, aucune responsabilité marquante sur le plan politique. L'abbé de Stavelot les a choisis pour la commodité du recrutement sur place, pour s'assurer une clientèle d'autant plus dévouée à sa personne qu'elle lui doit l'élévation à laquelle elle a été promue. Là encore se vérifie l'activité calculatrice de Wibald, qui ne laisse rien au hasard lorsqu'il s'agit de maintenir son rôle politique.

De fait, le réseau d'influences personnelles qu'il a tissées dans tout l'Empire a été prodigieusement serré. On est d'autant plus porté à le croire que même les documents où Wibald n'intervient pas, où son nom n'est pas mentionné, portent le témoignage de sa présence invisible, de son action occulte. A titre d'exemple, on peut invoquer une lettre d'Arnold II, archevêque élu de Cologne, à Henri de Leez, évêque de Liège,



rédigée entre le 7 avril 1151 et le 8 janvier 1152. Il ne faut pas avancer fort loin dans l'étude de cette missive pour s'apercevoir que l'attitude de chacun des personnages qui interviennent dans l'action est déterminée par les rapports qu'ils entretiennent avec Wibald. De ce dernier pourtant, aucune mention, aucun rappel. Et pourtant, l'archevêque de Cologne n'écrit à Henri de Leez en faveur d'un certain Manno, curé de Bergeik, que parce que celui-ci est un protégé de Wibald.

Sa recommandation finale à l'évêque de Liège sur l'urgente nécessité d'une restauration de la paix dans son diocèse lui est directement inspirée par l'abbé de Stavelot, qui l'assaille de plaintes au sujet des déprédations que Henri de Leez inflige à son abbaye, au plus fort des guerres entre les comtes de Namur et Montaigu. De son côté, en s'intéressant au bien-être du protégé de Wibald, l'évêque de Liège espère atténuer ainsi le mécontentement du puissant abbé. Quant à l'abbé de Saint-Jacques de Liège, il acquitte en réalité une dette de reconnaissance contractée envers Wibald qui, quelque temps auparavant, avait contribué activement à son élection comme chef de l'abbaye liégeoise. En résumé, dans cette affaire, insignifiante par son objet mais considérable par sa résonance, tous les personnages — et les principaux sont des dignitaires de l'Eglise impériale — servent, par leurs démarches, l'intérêt direct de Wibald.

Dans cette perspective, on comprend que Wibald n'accordera de considération à la Lotharingie que si celle-ci s'avère rentable du point de vue politique.

Et il ne le pense pas. Ne le voyons-nous pas, en avril 1148, au moment où il détient la régence de l'Empire, déconseiller formellement à son pupille, le jeune roi Henri, fils de Conrad III, de se rendre en Lotharingie, où il pourrait être circonvenu par les sollicitations importunes des grands féodaux et entraîné par eux dans le maquis de leurs querelles intestines ?

Ces réticences de Wibald à l'égard de la Lotharingie étaient-elles inspirées par des raisons purement subjectives ou étaient-elles provoquées objectivement par des conditions politiques réellement désastreuses dans lesquelles se serait trouvé le pays à cette époque ?

Dans une page célèbre, Henri Pirenne adopte résolument ce dernier point de vue. « Sous Conrad III, » écrit-il, « l'influence allemande acheva de disparaître. Wibald de Stavelot en fut le dernier représentant désintéressé, mais il lutta vainement pour une cause perdue. A mesure qu'on parcourt sa correspondance où se manifeste un si ardent loyalisme, on découvre de plus en plus fréquemment l'expression du découragement et de l'amertume. Cet esprit si clair et si robuste ne conserve pas d'illusions. Il sent bien que la Lotharingie, morcelée entre des dynasties rivales, ne tient plus à l'Empire. Il voit et il écrit qu'il faut désespérer de son salut ».

Tout en admirant le style et la puissance d'évocation du grand historien belge, nous ne pouvons nous empêcher d'estimer qu'il « sublime » ici son sujet. Replaçons le jugement qu'il prête à Wibald dans le contexte. Nous sommes en mai 1151. L'abbé est à Stavelot, et les moines de Corvey, menacés par la disette, réclament à grands cris son retour. Obligé de justifier son long séjour en Lotharingie et de trouver des excuses, Wibald pousse au noir la peinture des événements dont son pays natal est le théâtre. Replacé dans ce climat plus terre-à-terre, le propos de Wibald perd, faut-il le dire, beaucoup de l'allure dramatiquement eschatologique que lui donne Pirenne. Et, d'ailleurs, les raids auxquels se livraient, depuis 1150, le comte de Namur et l'évêque de Liège méritaient-elles une description si sombre ? Le peu que nous en connaissons nous vient précisément de Wibald, qui a tout intérêt à en exagérer la portée pour appuyer les doléances qu'il adresse au pape, à l'empereur, à l'archevêque de Cologne, en raison des dommages que les hostilités causent aux domaines de Stavelot. Félix Rousseau, à qui nous devons l'analyse la plus détaillée de ces opérations militaires, remarque en effet qu'elles ont connu une destinée légendaire manifestement disproportionnée à leur caractère limité. En l'occurrence, Wibald n'est pas étranger à ce grossissement de la réalité. Et que l'on ne se hâte pas de prêter à l'abbé des tendances pacificatrices qu'il ne manifestait alors que parce que son intérêt personnel et le patrimoine de son monastère étaient en jeu. Au contraire, il est plus exact d'attribuer à Wibald une certaine inflexibilité de caractère : au moment où Conrad III se propose, en 1151, de traiter avec Henri le Lion au colloque de Kronach, non seulement Wibald s'empresse de le dissuader d'y assister, mais il lui conseille formellement d'attaquer le duc de Saxe, de le broyer sous ses pieds, de le poursuivre de son glaive.

De juin à septembre 1147, Wibald participe à l'expédition contre les Wendes aux chefs de laquelle saint Bernard avait donné le mot d'ordre : conversion ou destruction.

L'abbé nous livre les motifs de sa présence. La religion y a peu de place : il s'agissait avant tout pour lui de récupérer l'île de Rügen, qu'il prétendait avoir été donnée jadis par Lothaire à l'abbaye de Corvey. Enfin, les avoués, les dynastes lotharingiens sont pour lui des tyrans, des brigands, des fauteurs de troubles qui s'engraissent de la substance des biens ecclésiastiques et qu'il faut écarter des conseils du monastère.



Cette dureté de Wibald n'est pas moindre à l'égard des ecclésiastiques que des laïques. Dans l'appréciation de certains cas individuels : comme celui de Libert, un malheureux moine de Malmédy manifestement atteint de démence. Dans la solution autoritaire qu'il apporte à certains problèmes de direction monastique. Tant à Stavelot qu'à Waulsort, les moines de Malmédy et d'Hastière ont dû se plier à ses mesures centralisatrices, qui faisaient bon marché des revendications de la minorité, bâillonnée une fois pour toutes par le témoignage de documents douteux.

Wibald a, d'ailleurs, parfaitement conscience de sa valeur. C'est avec une complaisance non déguisée qu'il envoie la collection de ses lettres à Reinhard de Rheinhausen. Sa lecture a pour but de montrer à l'ancien professeur le rôle éminent que son élève joue dans les affaires de l'Etat et les expressions flatteuses que le pape, l'empereur et les hauts dignitaires de l'Empire utilisent à son propos. A cette époque, Wibald vient d'être élevé à la dignité d'abbé de Corvey. Personne ne croira ni la surprise avec laquelle il accueille l'arrivée inattendue du messenger royal, ni les scrupules qui l'assaillent. Il eût été étonnant que le conseiller de Conrad III n'ait rien su des projets de celui-ci ! Cette promotion faisait partie d'un programme mûrement médité pour consolider l'autorité de Wibald. La soif de pouvoir de l'abbé est parfois si pressante que ce serviteur dévoué de la Curie n'a pas toujours la patience d'attendre l'autorisation du pape — pourtant prévue par le droit canon — pour accumuler les dignités.

D'autre part, les mesures énergiques qu'il prend à Waulsort-Hastière, à Stavelot-Malmédy, l'importance qu'il accorde à l'observance des coutumes en provenance de Cluny, sont probablement dues au fait qu'il a vu l'unité de la Lotharingie sous un angle avant tout religieux.

Il a essayé de protéger des attaques de la féodalité l'organisation territoriale à prédominance ecclésiastique que Jean Lejeune a appelée avec bonheur « l'âge du diocèse ». Par son attitude obstinée, par l'utilisation systématique de principes autoritaires, Wibald n'est certainement pas « l'homme du centre » que l'on a voulu voir en lui dans les relations entre l'Eglise et l'Etat.

On pourrait facilement allonger la liste des traits de caractère de Wibald. A notre avis, ils ne font pas de l'abbé de Stavelot une personnalité « extrêmement attachante », comme on a pu l'écrire, du moins si l'on entend donner à cette épithète une signification affective. En réalité, par son envergure exceptionnelle, il est plutôt un personnage impressionnant, aux capacités extraordinaires. Jean-Louis Kupper, son plus récent exégète, l'a très justement défini comme « un homme hors du commun ». En quelques pages, ce savant auteur juxtapose les différents aspects de l'activité de Wibald à la Curie, à la chancellerie impériale, dans son rôle d'abbé, dans ses relations avec l'Eglise de Liège, la Lotharingie et Byzance. Très habilement, l'historien liégeois évite de placer l'abbé de Stavelot au cœur des contradictions qui rendent particulièrement complexe une appréciation exacte de son action et il en donne finalement une image où règne l'harmonie. Pour trancher ce nœud gordien, peut-être pourrait-on suggérer que Wilbad a été totalement dévoué à l'Empire, totalement engagé dans les intérêts de la Curie, totalement voué à la prospérité de ses abbayes, et qu'il n'a pas perçu la distorsion fondamentale que nous ne pouvons pas ne pas apercevoir à quelques siècles de distance.

A l'évidence, ce qui fait la grandeur de Wibald et qui en élimine les ombres comme les disparates, c'est le mécénat artistique qu'il a pratiqué avec une continuité remarquable, à la fois dans la conception et dans la réalisation.

Le salut par l'art

Le retable de saint Remacle, le triptyque de New York, l'autel portatif, le chef-reliquaire du pape Alexandre comptent parmi les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie mosane dont la création est due à Wibald.

Par son action, l'abbé de Stavelot a été, en quelque sorte, l'initiateur d'une nouvelle tendance artistique qui a fait de la Lotharingie, et principalement du pays mosan, une région culturelle privilégiée. En analysant l'importance de cette contribution Suzanne Collon-Gevaert attire l'attention sur le fait que la tendance à laquelle Wibald a donné une impulsion décisive est caractérisée par un élargissement des horizons, dans le choix des thèmes comme dans les influences qui se font jour dans le style. Alors que, au XI^e siècle, les artistes exploitent de préférence les possibilités de l'hagiographie locale, à partir du XII^e siècle et de l'enseignement d'un des maîtres de Wibald, Rupert de Saint-Laurent, les concordances entre l'Antique et le Nouveau Testament vont connaître un extraordinaire développement. Rome et Byzance apportent au chef-reliquaire du pape Alexandre, au triptyque de la Pierpont Morgan Library, une lumière originale qui place cette activité spirituelle et artistique au niveau des deux Empires. A cette évolution Wibald n'a pu rester indifférent, lui qui, à cette époque, est à proprement parler un agent de liaison entre l'Europe et l'Orient ; on peut même dire qu'il l'a personnellement soutenue.



La conception universaliste de Wibald correspond, dans le domaine théologique et culturel, à ce que Sigebert de Gembloux, cet autre défenseur de l'idée impériale, avait accompli au début du XII^e siècle dans le domaine de la narration historique. Des annales locales et chroniques régionales on passe grâce à lui à la chronique universelle, qui embrasse l'histoire de l'humanité dans ses dimensions chronologiques et spatiales. Même phénomène chez Wibald qui, dans le choix des reliques, va à l'essentiel et manifeste une véritable obsession de la Croix. Qu'on en juge par les fragments qu'il a fait insérer dans la châsse de saint Remacle, dans le triptyque mosano-byzantin ; qu'on en juge par les représentations de la Croix qu'il a fait placer sur les émaux de l'autel portatif, sur ceux du triptyque de New York, sur le retable de saint Remacle ; qu'on en juge enfin par l'exploitation subtile des préfigures de la Passion : Abraham et Isaac, Samson et les portes de Gaza, le Serpent d'airain, l'Arbre de Vie.

Lorsque l'on veut situer cette Exaltation de la Croix dans l'espace, on s'aperçoit que les deux pôles de la conception christologique de Wibald sont Rome d'une part, Jérusalem d'autre part. La Jérusalem d'Hélène et des juifs où l'arbre du supplice vit sa vie cachée dans la terre du Calvaire, tel un objet magique ; la Rome de Constantin où la Croix rougeoie, triomphante, dans le ciel. Autour de ces deux pôles, l'univers se déploie engendrant des cercles de lumière et des fleurs géantes. Au cœur de ce noyau de feu, l'image du Christ resplendit en majesté entre l'Alpha et l'Oméga du retable de saint Remacle. Puis ce même Christ se fait homme, il rassemble ses disciples autour de l'autel portatif. C'est pourquoi le panneau central du triptyque de Stavelot prend la forme de la Table sacrée de la dernière Cène.

A la différence de son maître Rupert de Saint-Laurent qui a beaucoup écrit, Wibald n'a pas rédigé de traité d'exégèse théologique. Il a fait mieux, puisqu'il nous a livré sa pensée dans l'œuvre d'art. Et l'on se prend à croire que le vrai Wibald, celui qui a surmonté ses contradictions, est là, tout entier, pour l'éternité.

Jacques STIENNON

